REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

Commune de : ROMANÈCHE-THORINS

PROCÈS-VERBAL du Centre Communal d'Actions Sociales

De la séance du 15 mai 2023 sous la Présidence de Monsieur Yannick VACHER, Maire

<u>Présents</u>: Messieurs BERGERON Frédéric, LABIT Jacques, DUSSAUGE Marcel

Mesdames GOMBERT Josette, DUTRAIVE Monique, DEFNET Andrée

Excusés: Madame MONNET Marie-France

Monsieur DESCOMBES Jean-Claude

Absents:/

Madame GOMBERT Josette a été nommée secrétaire.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité des membres présents.

ATTRIBUTION D'AIDE FINANCIÈRE AUX MÉNAGES « Chauffage-Énergie »

Une seule délibération à l'ordre du jour adoptée à l'unanimité des présents.

- Les ménages éligibles au chèque énergie attribué par l'Etat pourront bénéficier d'un complément de 50€ versé par la commune dès septembre sur présentation de son identité et de l'attribution du chèque énergie de l'Etat.

Les informations concernant cette opération seront rappelées en temps utile par voie d'affichage, diffusion numérique et JSL.

QUESTIONS DIVERSES

Bowling

- La journée bowling pour nos collégiens pendant les vacances de la Toussaint.

Premiers secours

- Un samedi matin "premiers secours" avec les pompiers du SDIS 71 pris en charge par la commune pour un maximum de 300€. (15 participants maximum à 20€)

Ces deux projets occasionneront une réunion en septembre pour l'adoption de leur délibération.

Parole est donnée à la salle La séance est close à 20h

Le secrétaire de séance Josette GOMBERT

Le Maire,

Yannick VACHER